



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Philippines

Question écrite n° 75963

#### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'aide apportée par la France à Manille, suite au tremblement de terre qui est intervenu le 24 mars 2010. Ce pays a été marqué par ce séisme, dans des régions éprouvées. La France se devait d'intervenir par son savoir-faire d'intervention dans ce genre de catastrophe. Il lui demande donc de lui indiquer quelle a été l'attitude de notre Gouvernement sur ce tremblement de terre à Manille.

#### Texte de la réponse

Les Philippines sont situées sur la ceinture de feu du Pacifique, où des plaques tectoniques se rencontrent, provoquant de fréquentes activités sismiques et volcaniques. Un séisme de magnitude 6,1 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre était localisé à 130 km au nord-est de Tuguegarao sur l'île de Luzon, est survenu à la fin mars 2010 dans le nord du pays et a été ressenti jusqu'à Manille. Le séisme n'aurait fait ni victime, ni dégât. Les services du ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE), ainsi que notre ambassade à Manille, se tiennent prêt à intervenir en cas de catastrophe humanitaire. Le MAEE apporte régulièrement son aide aux pays frappés par des situations d'urgence, comme ce fut le cas aux Philippines lors du passage de la tempête tropicale Ketsana (nommé Ondoy localement), en septembre 2009. Ce dernier avait fait 280 morts et causé le déplacement de 687 000 réfugiés. Afin de venir en aide à la population, ce ministère a transmis une assistance d'urgence d'un montant de 10 000 EUR destinée à soutenir l'action de la Croix-Rouge philippine sur le terrain, conjuguée à l'aide d'urgence de la Commission européenne de 150 000 EUR, également au profit de la Croix-Rouge philippine, pour venir en aide aux victimes de cette catastrophe naturelle. Le ministère des affaires étrangères et européennes reste vigilant, et pleinement mobilisé, afin de permettre une réponse efficace à de telles situations.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75963

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2010, page 3791

**Réponse publiée le :** 7 septembre 2010, page 9641